

DECISION N°2025/76

Portant validation du devis pour la formation professionnelle « Accompagner et bien vivre le changement »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20250724-DAJ-DEC-25-190-BF

Accusé certifié exécutoire

Reçu par le préfet : 24/07/2025

Publication : 25/07/2025

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L.

2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de la commande publique

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu la proposition de l'entreprise EVOLUTIONS

Considérant que la proposition de l'entreprise EVOLUTIONS située 41 boulevard du Docteur Rocher 63130 ROYAT est économiquement la plus avantageuse ;

Considérant la nécessiter de signer ce devis ;

DECIDE :

- De valider le devis de l'entreprise EVOLUTIONS pour réaliser la formation professionnelle « Accompagner et bien vivre le changement» les 4 et 5 juin 2025 pour le montant de 6000 € TTC.

signé électroniquement le 02/06/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

